

Que vous apporte une adhésion en tant que membre professionnel ou associé

Se constituer un réseau.

Pouvoir souscrire un contrat d'assurance spécifique à la profession.

Ne plus être isolé face aux problèmes que l'on peut rencontrer dans le cadre de son travail.

Les livrets trimestriels du Service de Documentation. Ces livrets sont à usage professionnel et constitue donc une partie de votre outil de travail.

Le bulletin d'information trimestriel - 4 numéros (janvier, avril, juillet, octobre)

Développer d'autres compétences. Les rencontres sont des moments privilégiés, pour échanger sur les problématiques communes, de bénéficier des compétences et des expériences des uns et des autres.

Un service de renseignement. A la demande du public, le secrétariat oriente les demandes vers un radiesthésiste et/ou magnétiseur, susceptible de l'aider, et demeurant au plus près de chez lui.

En se regroupant les radiesthésistes /magnétiseurs forment une corporation solide et crédible.